

AVANT DE PARTIR

Formalités : Pour les ressortissants français, carte nationale d'identité en cours de validité.

Santé

Pour un voyage dans la CEE ou en Suisse, demandez à votre caisse d'Assurance Maladie **la carte européenne d'assurance maladie**, au moins 2 semaines avant votre départ (1 par voyageur), afin de faciliter une prise en charge sur place de vos soins médicaux.

Si vous suivez un traitement, n'oubliez pas vos **médicaments**. Placez-les dans votre bagage à main. En cas d'oubli à l'étranger, il est recommandé de contacter son médecin traitant, pour lui demander une copie de son ordonnance.

Bagages : A l'arrivée dans votre hôtel, ou lors d'un transfert, nous vous demandons de vous assurer personnellement que vos bagages vous "suivent" bien. Pour un voyage en autocar, il est impératif de s'assurer que le conducteur place bien votre valise dans les soutes du car.

Valise : Essayez de ne prendre qu'une seule valise ou qu'un seul sac par personne, plutôt que plusieurs petits bagages. N'y placez aucune bouteille, qui risquerait de se casser.

VOYAGES

PHILIBERT

VOUS SOUHAITE UN AGREABLE VOYAGE !